

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAGOG-ORFORD AU REGARD DU PROJET DE LOI NO. 23

1- La Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford (CCIMO) favorise un appel de projets récréotouristiques avec cahier de réalisation précis de l'ensemble du projet afin d'optimiser les retombées économiques pour la région dans un délai raisonnable.

Le développement du projet immobilier servant de support financier pour :

- Le développement d'infrastructures touristiques au pied des pistes de ski.
- La restauration environnementale de la montagne.
- L'ajout et/ou restauration des équipements de la station touristique.

Nous croyons que le gouvernement doit lier obligatoirement le projet de développement immobilier aux points ci-haut mentionnés et inclure dans le projet de loi no. 23, que les investissements à la station de ski suivent dans un même temps les investissements dans le projet immobilier.

Les investissements et développement du projet doivent être clairement inscrits dans un échéancier. Un terme de dix ans pour la concrétisation du projet immobilier et la réalisation du projet récréotouristique, nous apparaît être un maximum. Un terme de cinq ans pour la restauration de la montagne tel qu'indique dans le projet de loi est un objectif réaliste.

2- La CCIMO favorise un accès illimité dans le temps aux sentiers de randonnée existants.

3- La CCIMO préconise que le gouvernement favorise les intérêts québécois comme acquéreurs potentiels de la station de ski, des terrains et du club de golf - Pour la CCIMO le partenariat d'affaires régional est important.

4- La CCIMO demande à ce que les aires de stationnement soient aménagées de façon à permettre un couvert végétal important.

5- La CCIMO favorise qu'un comité indépendant formé du CLD de la MRC de Memphrémagog, Tourisme Cantons-de-l'Est et de la CCIMO soit consulté dans le processus d'appel d'offres afin de formuler des recommandations sur le projet récréotouristique qui sera déposé.

6- La CCIMO favorise qu'un comité de surveillance environnementale soit mis sur pied avec différents experts de divers groupes.

- La CCIMO demande à ce que le pouvoir du comité de surveillance soit limité à révéler au ministère des irrégularités advenant que l'acquéreur ne respecte pas les règles du ministère en matière environnementale.
- La CCIMO demande que le comité en question soit formé par des experts (tels universitaires, CRE, etc.) et non pas par des groupes de coalition formés récemment, sans antécédents.

7- La CCIMO favorise que le gouvernement n'adhère pas à la méthode du plus offrant pour l'acceptation du projet récréotouristique.

L'évaluation des projets devrait se faire par ordre d'importance de la façon suivante :

- Qualité du projet environnemental, innovation, potentiel récréotouristique, et potentiel de création d'emplois pour la région.
- Plan des investissements (station de ski, restauration de la montagne, projet immobilier et délais de réalisation).
- Qualité du projet récréotouristique en regard à ce que la région présente comme offre touristique.

8- La CCIMO favorise que le gouvernement réalise à court terme sa promesse d'agrandir le parc national du Mont-Orford.

9- La CCIMO favorise que le gouvernement tente d'inclure le Lac Larouche à l'intérieur du parc du Mont-Orford.



*Chambre de commerce
et d'industrie Magog-Orford*

**Mémoire de la Chambre de commerce et
d'industrie Magog-Orford**

**Préparé à l'intention de la Commission parlementaire dans le
cadre du projet de loi no. 23 « Loi permettant d'assurer
l'agrandissement du Parc National du Mont-Orford, la préservation
de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des
activités récréotouristiques »**

**Rédaction
Francine Caya, directrice générale
Pierre Lefebvre, président**

Mai 2006

CONTENU

Introduction	3
1.00 Présentation de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford	4
2.00 Un projet de développement du Mont-Orford : une question de survie touristique pour la région.	5
3.00 La situation économique de la MRC de Memphrémagog.....	6
4.00 Le développement durable : un incontournable en tourisme	9
4.1 Les tendances à venir des comportements touristiques	9
4.2 Pour réussir, il faudra répondre aux besoins de la demande	10
5.00 Impact économique 2003 issu des dépenses des touristes dans la MRC de Memphrémagog	11
5.1 La fréquentation 2003	11
5.2 Les recettes touristiques 2003	11
5.3 L'impact sur l'emploi	12
5.4 Horizon touristique 2013	12
6.00 Nous avons l'expertise pour réaliser le développement touristique durable.	14
7.00 La diversité économique pour la MRC de Memphrémagog	15

INTRODUCTION

Nous vous présentons un mémoire au nom de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford (CCIMO), qui s'inscrit dans le cadre de la Commission parlementaire tenue par le Gouvernement du Québec, dont le mandat est l'étude du projet de loi no. 23 « Loi permettant d'assurer l'agrandissement du Parc National du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques ».

Le document présente les recommandations de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford. La CCIMO a toujours travaillé dans le but de trouver des solutions à court et long terme aux problématiques et enjeux liés à la station du Mont-Orford.

Nous appuyons un projet de développement. De ce fait, nous désirons souligner plusieurs facteurs qui viennent appuyer la réalisation d'un projet :

- Impacts économiques positifs ;
- Nécessité d'offrir un produit diversifié qui correspond à l'orientation nature et culture de notre région touristique ;
- Consensus régional qui situe le Mont-Orford comme un moteur économique et touristique régional ;
- L'incapacité de rentabiliser les opérations du Mont-Orford sans ajout d'activités complémentaires ;
- Création d'emplois : des milliers d'emplois créés en phases de construction et d'opération, mais surtout il faut ajouter les emplois indirects qui en découleraient dans la région ;
- Protection de l'environnement : les lois et règlements du gouvernement.

Ce mémoire sollicitera votre attention particulière sur un bref historique du tourisme dans la MRC de Memphrémagog, la situation économique de la région, sur l'indispensabilité d'un projet récréotouristique, sur notre vision du développement durable, sur l'économie du tourisme dans la MRC et sur la capacité du Québec de concrétiser une station touristique durable et rentable.

La CCIMO est directement impliqué depuis le début dans le processus de développement durable de la station du Mont-Orford qui représente un moteur économique important pour notre région ainsi qu'un attrait récréotouristique majeur dans les Cantons-de-l'Est. De par notre mission et nos interventions dans le milieu, nous avons les connaissances nécessaires pour faire une analyse éclairée de la situation et d'apporter des recommandations au gouvernement, qui visent à favoriser la meilleure solution pour notre région.

En vous soulignant d'avance notre plus grande appréciation pour l'attention que vous porterez à ce mémoire.

Pierre Lefebvre, président
Chambre de commerce et
d'industrie Magog-Orford

1.0 PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAGOG-ORFORD (CCIMO)

La Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford fut créée en 1961. Elle fonde son existence et son évolution à partir de sa mission qui est de favoriser et promouvoir le développement socio-économique de l'entreprise privée, défendre les intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son leadership et assurer le maintien de conditions propices à la croissance des affaires de sa communauté.

Le conseil d'administration de la CCIMO est composé de 15 membres qui sont issus de différents secteurs socio-économiques représentatifs de notre milieu.

La CCIMO est une force dynamique et pro-active de plus de 400 membres répartis dans six secteurs d'activités principaux, soient :

- récréotouristiques
- commerces (gros et détail)
- entreprises manufacturières
- entreprises de services
- communications
- membres individuels

La CCIMO est un réseau hautement représentatif. Cette reconnaissance mutuelle crée une solidarité au sein du groupe. Cette dernière transforme les efforts individuels en véritables dossiers régionaux. Elle unifie les voix de centaines de personnes influentes en transmettant leurs messages aux organismes et personnes concernées.

Au cours des années, notre organisme s'est impliqué avec conviction et dévouement dans de nombreux projets salutaires pour notre région. A titre d'exemples, nous aimerions citer :

- 1964 Création d'un fonds industriel pour l'implantation d'une nouvelle zone de production manufacturière ;
- 1970 Intégration du tourisme dans nos activités ;
- 1980 Support à la mise sur pied de l'Association des marchands du centre-ville de Magog ;
- 1987 Organisation du premier Gala d'excellence afin de reconnaître les entreprises locales ;
- 1994 Organisation du Salon Inter-Action pour favoriser l'achat local ;
- 1996 Leadership principal pour l'implantation d'un casino de villégiature dans la région ;
- 2001- Coordination du projet « Mission compétence » pour favoriser le développe-
- 2002 ment de l'employabilité chez les jeunes ;

- 2003- Création du Comité commerces et services qui vise à stimuler et supporter le
- 2004 développement commercial ;

- 2004 à ce jour : Diverses interventions et mandats reliés au développement économique, récréotouristique et commercial (ex. : développement du Mont-Orford, harmonisation du développement commercial en lien avec la venue de grandes surfaces commerciales, etc.).

2.0 UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU MONT-ORFORD : UNE QUESTION DE SURVIE TOURISTIQUE POUR LA RÉGION

Autant le « Rapport SORES¹ » ou les mémoires qui l'ont précédé ou suivi, parlent sans équivoque de l'importance du parc national de Mont-Orford, comme pôle récréo-touristique d'importance pour la région de Memphrémagog et le Québec. Il doit devenir un attrait fréquenté à longueur d'année, ce qui est essentiel pour les entreprises gravitant dans sa zone d'influence socio-économique.

Lors du Sommet touristique hivernal qui a eu lieu en l'an 1999, les intervenants de la région avaient insisté sur le fait que le milieu de Magog-Orford pouvait bénéficier encore plus de l'évolution du tourisme. OUI ! Il y a le ski alpin, mais il y a également une intéressante gamme d'activités émergentes qui pourrait être aussi profitable à la région et des activités pouvant s'exercer sur le territoire du parc national du Mont-Orford et sa périphérie.

Voici, selon Statistique Canada, des exemples d'activités touristiques pratiquées par l'ensemble des visiteurs² québécois en 2003, en termes de dépenses :

2003 Touristes québécois Échelle du Québec	
Activités	Dépenses** - en millions \$
Observation des oiseaux ou de la faune	244,5
Marche ou randonnée pédestre	1 271,8
Bicyclette	332,1
Ski de fond	78,9
Ski alpin/planche à neige*	171,8
Golf	176,0
Parc national/provincial naturel	861,4
Activités sportives /plein air	2 469,6

Source : Statistique Canada

* Surtout un marché régional.

** Ces dépenses englobent celles effectuées au Québec, ainsi que les frais de transport interurbain pour des voyages réalisés à l'extérieur du Québec (avion, train, préparation de l'auto).

Ainsi, une relance récréo-touristique est inévitable pour la zone du parc national du Mont-Orford, afin de diversifier et de qualifier encore plus les activités et services touristiques nécessaires en accord, bien sûr, avec un développement durable. De bons marchés existent.

Actuellement, la MRC de Memphrémagog a une marge accentuée de fréquentation touristique moindre durant la saison hivernale par exemple comparativement à l'ensemble du Québec, ce qui est des plus fragiles pour les entreprises touristiques de la région et ce qui confirme les préoccupations des intervenants lors du Sommet hivernal de 1999.

¹ Sores : Firme de planification - Montréal

² Pour être classé touriste par Statistique Canada, un voyageur doit parcourir 80 km ou plus de son lieu de résidence.

ANNÉE 2003
Fréquentation touristique par saison

SAISONS	Aires géographiques	
	MRC Memphrémagog	Le Québec
Hiver	19,99 %	29,77 %
Printemps	26,24 %	24,78 %
Été	30,37 %	23,14 %
Automne	23,39 %	22,32 %
TOTAL	100,00 %	100,00 %

Source : Statistique Canada

La saison d'été est fort performante pour la MRC de Memphrémagog comparativement à l'ensemble du Québec et quasi sur un même pied d'égalité en ce qui concerne les saisons du printemps et de l'automne. Quant à la saison hivernale, la région de Memphrémagog est de 9,78 points plus bas que le pourcentage québécois. En somme, la performance estivale est annulée par la basse performance hivernale. Une situation à corriger rapidement.

Pour ce faire, le développement durable du site du parc national du Mont-Orford se révèle des plus justifiables, pour mieux soutenir la rentabilité des entreprises touristiques de la région dépendant de son dynamisme.

3.0 LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

La MRC de Memphrémagog offre une qualité de vie exceptionnelle avec ses montagnes, ses lacs et son environnement, ce qui en a fait un lieu de villégiature et touristique fort convoité depuis longtemps.

C'est à partir des années 80 que l'activité touristique et de villégiature s'est intensifiée. On parle d'une part importante de l'activité économique régionale, particulièrement au niveau des emplois.

L'économie de la MRC se présente comme suit : 3,4% de la main-d'œuvre travaille dans l'industrie primaire, 34,9% travaille dans l'industrie secondaire et 61,7% dans l'industrie tertiaire. La répartition de la main-d'œuvre dans les divers secteurs de l'industrie tertiaire est semblable à celle de l'Estrie. Nous occupons cependant le premier rang des territoires de l'Estrie dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'industrie touristique fournit un grand nombre des emplois du secteur tertiaire avec ses 3 760 emplois.

De 1991 à 2001, la situation du marché du travail s'est améliorée dans Memphrémagog. Il y a eu une croissance importante au cours de cette période du secteur manufacturier et des activités liées à la villégiature et au tourisme qui se sont accrues. Cependant, il est important de mentionner que cette situation s'est grandement détériorée en 2004-2005 car nous avons vécu la perte de plusieurs centaines d'emplois.

L'importance de l'industrie touristique pour la région

L'industrie touristique est l'un des principaux moteurs économiques de la région. Celle-ci est composée majoritairement de petites entreprises et de quelques entreprises majeures. L'offre touristique repose sur des attraits d'importance tels les lacs, les montagnes (dont le Mont-Orford), le Parc national du Mont-Orford ainsi qu'une grande gamme de produits touristiques.

La station récréotouristique du Mont-Orford compte 375 employés en hiver et 125 en été. Elle est l'un des principaux moteurs économiques et touristiques de notre région en raison de son grand pouvoir d'attraction.

Selon les données de Statistique Canada, la MRC a attiré 1 234 300 visiteurs en 2004 ce qui représentent des recettes estimées à 112 millions de dollars, auxquelles sont reliés 3 165 emplois directs ou indirects. Cette industrie demeure fragile à cause de la saisonnalité ce qui nous amène à déployer beaucoup d'efforts pour assurer une consolidation et un bon développement.

Les difficultés économiques

Les années 2004 et 2005 ont été marquées par de nombreuses pertes d'emplois et ce, surtout dans le secteur manufacturier. Il y a eu fermeture et consolidation d'entreprises qui ont subit les conséquences de la concurrence asiatique, l'accroissement de notre devise et la décroissance de certains marchés, tel l'automobile. On a donc connu une perte nette d'un peu plus de 1700 emplois en deux ans.

Cette situation a mené à la création d'un Comité de relance industrielle et de support au milieu auquel la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford participe avec plusieurs intervenants économiques, politiques et sociaux. Nombreux efforts ont été déployés afin de trouver des solutions qui ont été supportées par plusieurs paliers gouvernementaux. Nous en sommes à la mise en œuvre actuellement de ce plan de relance qui représente un défi de taille.

Au niveau touristique, nous avons assisté à une baisse du nombre de visites-personnes de 2001 à 2004.

Évolution du nombre de visites-personnes 2001-2004 (voyages même jour ou avec nuitées)

En '000	2001	2002	2003	2004	Var.moy.an 2001-2004
Le Québec	46 279	51 906	52 516	53 910	5,2%
Cantons-de- l'Est	5 544	6 067	5 726	5 726	1,1%
MRC Memphrémagog	1 380	1 583	1 409	1 234	-3,7%

Source : CLD Memphrémagog (chiffres compilés à partir des données de Statistique Canada)

On constate clairement la baisse connue dans la MRC de Memphrémagog. Au niveau des nuitées, on observe en conséquence une baisse significative de plus de 15%.

**Évolution des nuitées
2001-2004**

En '000	2001	2002	2003	2004	Var.moy.an 2001-2004
Le Québec	76 848	86 274	83 898	86 443	4,0%
Cantons-de- l'Est	6 576	5 649	6 504	5 262	-7,2%
MRC Memphrémagog	2 121	1 795	1 967	1 279	-15,5%

Source : CLD Memphrémagog (chiffres compilés à partir des données de Statistique Canada)

Cette décroissance s'est donc traduite en une perte de 12,8% en dollars passant de 184 M\$ en 2001 à 112 M\$ en 2004, ce qui est majeur pour notre économie et les entreprises qui en dépendent directement et indirectement. Dans les Cantons-de-l'Est, on a assisté à une baisse de 3,3% pour la même période tandis qu'au Québec on a pu constater une hausse moyenne de 5,3%.

À l'instar de ces statistiques, il est impératif et urgent que des actions concrètes se réalisent à court terme afin de relancer cette industrie importante pour notre région. À notre avis et selon plusieurs intervenants, le développement de la station du Mont-Orford doit faire partie de ces actions.

4.0 DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN INCONTOURNABLE EN TOURISME

Sur ce plan, nous parlerons des tendances à venir du tourisme et la nécessité de répondre aux besoins de la demande.

- 4.1 Les tendances à venir des comportements touristiques
- 4.2 Pour réussir il faudra répondre aux besoins de la demande

4.1 Les tendances à venir des comportements touristiques

Les touristes de demain auront, selon les prospectives présentes, les balises touristiques suivantes³, soit :

- Baby-boomer dans la quarantaine et la cinquantaine et des aînés ;
- instruits ;
- urbains ;
- en bonne santé ;
- ayant de bons revenus ;
- où la décision de voyage est surtout prise par les femmes ;
- désirant effectuer des voyages où la nature, la culture, l'authenticité et les possibilités d'augmenter ses connaissances priment et ce, dans un contexte géosocial sécuritaire ;
- voulant vivre une **EXPÉRIENCE TOURISTIQUE** mettant en relief leur implication physique, leur émotivité et leurs capacités intellectuelles, et combler avec adéquation leurs désirs de vivre des expériences personnalisées et mémorables ;
- choisissant des destinations touristiques reflétant un vrai développement durable, dans le cadre d'une concurrence mondiale ardue caractérisée par un vaste choix ; donc des touristes mobiles ;
- des touristes expérimentés ;
- exigeant la qualité et en cas de déception, les destinations concurrentes seront les bénéficiaires ;
- enclins aux voyages individuels plutôt que ceux en groupe.

La demande touristique de demain sera progressiste, expérimentée, soucieuse de l'environnement et mobile.

³ Commission canadienne du Tourisme
Tourisme Québec
Organisation mondiale du Tourisme

4.2 Pour réussir il faudra répondre aux besoins de la demande

En fait, il n'y a rien de nouveau sur ce plan. Pour attirer des touristes, il faut répondre à leurs besoins. C'était vrai hier, c'est vrai aujourd'hui et ce sera beaucoup plus vrai demain, les consommateurs étant de plus en plus conscientisés.

Le touriste d'aujourd'hui et celui de demain étalent qu'ils vont fréquenter des destinations où le développement durable est conforme. Dévier de cette voie, un projet récréotouristique ne pourra pas subsister.

Un projet, considérant sa localisation, devra être régit par la qualité de ses promoteurs et un ensemble articulé de règlements et de lois voués à la protection environnementale d'un parc national québécois, en plus de l'application des normes environnementales de la municipalité du Canton d'Orford. Ce sont là de bonnes assises hermétiques pour un projet au Mont-Orford.

5.0 IMPACT ÉCONOMIQUE 2003 ISSU DES DÉPENSES DES TOURISTES DANS LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG.

- 5.1 La fréquentation 2003
- 5.2 Les recettes touristiques 2003
- 5.3 L'impact sur l'emploi
- 5.4 Horizon 2013

5.1 La fréquentation touristique 2003

En vertu des données touristiques de Statistique Canada, en 2003, la MRC de Memphrémagog a connu cette fréquentation touristique :

ORIGINES	VISITES-PERSONNES ⁴	%
Le Québec	1 086 000	77,0 %
Canada hors Québec	46 000	3,2 %
États-Unis	265 500	18,0 %
Outre-mer	12 300	0,8 %
TOTAL	1 409 800	100,0 %

En 2003, la MRC de Memphrémagog a accueilli en moyenne par jour près de 3 900 touristes, les visiteurs résidant dans un rayon de moins 80 km en sus.

5.2 Les recettes touristiques 2003

Les 1 409 800 touristes venus en 2003 dans la MRC ont dépensé une somme de 139,3 millions de dollars, soit une somme moyenne de 98,85 \$ par séjour/personne.

Qui en bénéficie : voici, à titre d'exemple, la ventilation des dépenses des touristes québécois :

Fonctionnement d'un véhicule privé/loué	12,31 %
Transport local	0,01 %
Restaurants et bars	30,14 %
Aliments et boissons (magasins)	8,31 %
Hébergement	35,24 %
Loisirs et divertissements	10,02 %
Vêtements	1,41 %
Autres dépenses	2,57 %

Aussi, les dépenses touristiques de première ligne sont réparties dans plusieurs secteurs et ceux qui ont des revenus de ces dépenses touristiques effectuent des dépenses de deuxième ligne pour se loger, se nourrir, se divertir, s'habiller, etc. Pour l'ensemble du Québec,

⁴ Selon les critères de Statistique Canada, pour être classé touriste, le voyageur doit parcourir 80 km ou plus 1 sens de son lieu de résidence.

l'industrie touristique a un impact direct ou indirect approximatif auprès de 57 types d'entreprises différentes.

5.3 L'impact sur l'emploi

Selon l'économétrie touristique du Québec, il se crée dans notre province près de 26 emplois directs ou indirects par chaque million de dollars de recettes touristiques découlant directement des visiteurs.

Ainsi, en 2003, les 139,3 millions de dollars de recettes des touristes dans la MRC de Memphrémagog ont une valeur de près de 3 600 emplois directs ou indirects exprimée en personne-année, le tourisme étant un généreux créateur d'emplois reconnu depuis longtemps.

5.4 Horizon touristique 2013

Pour effectuer cette projection, nous avons utilisé comme base les anticipations de Tourisme Québec.

En 2003, les dépenses des touristes au Québec ont été estimées à 8,1 milliards de dollars et celles de la MRC de Memphrémagog à 139,3 millions de dollars.

Relativement à un Horizon 2013 sur ce plan, Tourisme Québec prévoit que ses recettes des touristes graviteront autour de 12 milliards de dollars, soit une augmentation de 47 %. À partir de ce pourcentage on peut penser qu'en 2013, les recettes provenant des touristes dans la MRC de Memphrémagog pourraient se situer autour de 204 millions de dollars si la région suit la cadence de l'ensemble du Québec et développe ses attraits :

**MRC de Memphrémagog
Projection* des recettes touristiques en 2013**

AIRES GÉOGRAPHIQUES	ANNÉES		VARIATION 2003-2013
	2003	2013	
Le Québec	8 168 000 000 \$	12 000 000 000 \$	+ 47 %
MRC Memphrémagog	139 300 000 \$	204 000 000 \$	+ 47 %

Si la région de Memphrémagog suit le rythme de progression de l'ensemble du Québec. Toutefois, ce résultat peut-être soit plus haut ou soit plus bas. Le tout repose sur la dynamique du milieu.

Impact sur l'emploi en 2013

En 2003, l'industrie touristique québécoise représentait une valeur de 26 emplois directs ou indirects par chaque million de dollars provenant des dépenses découlant directement des touristes, soit 3 600 emplois exprimés en personne-année pour la MRC de Memphrémagog.

Vers 2013, avec une automatisation et autres facteurs robotiques qui seront introduits dans les opérations de l'industrie québécoise du tourisme, nous prévoyons que 23 emplois directs ou indirects seront alors créés au Québec, par chaque million de dollars de recettes touristiques découlant des touristes. Ainsi, en 2013, près de 4 700 emplois directs et indirects exprimés en personne-année seraient créés par la voie du récréo-tourisme dans la MRC de Memphrémagog.

Nous considérons qu'un tel impact sur l'économie et les emplois serait beaucoup moindre dans un contexte où il y aurait peu de développement dans la région et que l'offre touristique ne serait par alimentée. Pour atteindre un tel objectif, un projet comme celui du Mont-Orford est nécessaire et souhaitable.

Horizon 2013
MRC de Memphrémagog
Projection de l'emploi en tourisme
Exprimée en personne-année

AIRE GÉOGRAPHIQUE	ANNÉES		
	Nombre d'emplois exprimé en personne-année		
	2003	2013	Variation 2003-2013
MRC Memphrémagog	3600	4700	+ 1 100 + 30 %

Source : Pragma
Tourisme-conseil

6.0 NOUS AVONS L'EXPERTISE POUR RÉALISER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE

Au Québec, peut-on développer une station récréotouristique de montagne durable, rentable et créatrice d'emplois ? Si OUI ! Allons de l'avant avec un projet au Mont-Orford. Si NON ! Élaborons les formations nécessaires, afin de réaliser ce projet et par la suite exporter ce savoir chez nous et à l'étranger.

D'après nous, la région de Magog-Orford, les Cantons-de-l'Est et le Québec ont présentement l'expertise avouée pour concrétiser un projet sous ses diverses formes, et cette expertise va se qualifier plus amplement au cours des dix années qui lui sont prévues, les connaissances du monde doublant à presque tous les six ou sept ans.

La réussite d'un milieu étant équivalente à la somme des talents qui le compose, nous avons ces talents pour concrétiser un remarquable projet dans la zone du parc national du Mont-Orford.

Donc, profitons du défi qui se présente afin de concrétiser ensemble une station touristique durable, rentable et créatrice d'emplois pour développer plus notre SAVOIR et notre SAVOIR FAIRE en cette matière pour l'exporter, et ce, tout en permettant au milieu magog-orfordois de bénéficier d'un impact socio-économique mérité, pour le mieux-être de sa population et de ses visiteurs.

Plus on prendra de l'avance, plus on sera concurrentiel et créateur d'emplois.

Autour des années 50, le Canada était au quatrième rang du monde en terme de puissance économique . . . de nos jours, il est au quinzième rang. Un virage d'attitude s'impose, le Canada étant parmi les pays les moins innovateurs de l'OCDE, sinon le moins innovateur.

Notre unité dans le SAVOIR et le SAVOIR FAIRE sera notre force d'avenir, le contraire sera notre stagnation ou notre recul.

7.0 LA DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE POUR LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Dans l'optique d'un développement durable, l'économie d'une région n'est jamais trop diversifiée.

Au cours des années 70 et une partie de la décennie des années 80, la population magog-orfordoise et une grande part des villégiateurs du temps étaient peu enclins au développement du récréo-tourisme.

Si les initiateurs avaient flanché face à l'opposition du devenir touristique à cette période, la région Magog-Orford et celle de la MRC de Memphrémagog n'auraient pas atteint son stade actuel. Il est probable que la population serait moindre, peu de maisons ancestrales du temps n'auraient pas connu leur prestance actuelle en devenant des gîtes touristiques, le parc commercial de la région n'aurait pas cerné sa présente importance (amélioration du centre-ville de Magog, implantation de centres commerciaux, multiplication des restaurants, plus grande variété de commerces . . .), les arts sous diverses formes n'auraient pas connu l'épanouissement évolutif qu'on leur connaît, des collectivités des Cantons-de-l'Est n'auraient pas perçu à son mérite la valeur et l'avenir du tourisme.

Néanmoins, il y en avait qui croyait en la progression tourisme-villégiature du milieu, percevant plus que d'autres le déclinement de l'industrie du textile identifiant depuis longtemps la nature économique principale du territoire.

La région de la MRC de Memphrémagog doit à l'industrie de la villégiature et du tourisme, une bonne partie de son évolution socio-économique dont la création de centaines d'emplois. SOYONS EN FIERS ! Ce développement doit se poursuivre à l'intérieur, bien sûr, d'un développement durable SINON la décroissance marquera la région sur le plan touristique.

Rien faire sera néfaste et trop faire le sera aussi, ce qu'il faut c'est l'équilibre d'un développement durable, et c'est réalisable, et nous avons cette expertise.

Ainsi, la diversité économique est une bonne garantie d'avenir pour une région. Pour Magog-Orford, cette diversité essentielle est incontournable vis-à-vis sa progression touristique.